



Travailleur pair Pourquoi pas moi?

*Quelques questions à se poser
avant de se lancer*

J'ai un parcours de vie atypique. Comment savoir s'il peut me permettre de devenir travailleur pair dans l'action sociale?

Nous avons tous des parcours de vie différents. Quand on parle de travailleur pair dans l'accompagnement social, on suggère que la personne ait connue un parcours de vie difficile voir stigmatisant: parcours de vie à la rue, troubles de santé psychique, conduites addictives, situation de prostitution, victimes de violences conjugales, parcours de migration, périodes d'incarcération... Avoir connu ces situations vous permettra de partager une proximité expérientielle avec des personnes vivant actuellement des parcours similaires.

Est-ce que je dois obligatoirement avoir retrouvé "une vie normale" pour devenir travailleur pair?

Comme pour tout salarié, votre vie personnelle ne peut pas être interrogée et utilisée comme critères de discrimination à l'embauche. Toutefois, pour aider les autres, il faut déjà avoir trouvé un certain bien-être personnel. Si vous avez encore des éléments à stabiliser pour vous sentir en pleine capacité d'agir, prenez le temps de trouver votre équilibre avant de vous lancer.

**OK! J'ai connu ces situations de vie, je me sens bien
aujourd'hui et je veux pouvoir aider les autres à mon tour.**

Je tourne la page!



Avoir connu un parcours de vie difficile ne veut pas dire être capable de mobiliser le savoir expérientiel acquis, ni pouvoir participer à l'accompagnement des personnes confrontées à des situations similaires. Quelques pistes de réflexion pour mieux vous positionner:

Compétences fondamentales du travailleur pair

- J'ai pris du recul sur mon parcours et je suis capable de l'analyser
- Je peux partager cette expérience librement, sans gêne et sans que cela ne me blesse ou me fasse souffrir.
- Je peux recueillir la parole de personnes vivant des situations similaires à celles que j'ai connu sans que cela ne me ramène négativement à ma propre histoire.
- Je sais écouter les gens sans les juger.
- Je sais partager mon parcours sans le considérer comme LA solution à suivre.

BONUS

- Je veux participer à l'évolution des pratiques d'accompagnement social
- J'ai déjà porté la parole de personnes concernées dans des instances représentatives (CRPA, CVS...)
- J'ai des connaissances sur les notions de rétablissement et/ou de pouvoir d'agir
- Je suis sociable et je vais facilement vers les gens
- Je connais mes limites et je sais me protéger quand je sens que je ne vais pas bien

Les questions à se poser avant de se lancer

- Quelles sont mes motivations?
- Y'a-t-il des situations que je ne veux absolument pas rencontrer ou qui me feraient trop souffrir?
- Face à quelqu'un qui aurait un parcours similaire au mien, puis-je comprendre qu'il n'évolue pas comme je l'ai fait?
- Suis-je prêt à accepter qu'une personne que j'accompagne refuse les opportunités que je lui offre?
- Suis-je capable de travailler en équipe? Avec des travailleurs sociaux?
- Suis-je capable d'écouter les soucis des autres sans me laisser déborder par mes émotions?

Dans le cadre de sa mission de développement du travail pair dans le secteur AHI (Accueil Hébergement Insertion), le SIAO34 accompagne les personnes souhaitant devenir travailleur pair dans l'élaboration de leur projet personnel et leur pratique professionnelle. N'hésitez pas à nous contacter pour un premier entretien de positionnement.

Envie de se lancer ? Contactez nous: travailpair@siao34.org